

■ **Greybin SA**, à Molondin, Domaine de Greybin. Nouvelle société anonyme. Statuts: 25 juin 2004. But: achat, vente, récolte, réception, conditionnement, valorisation, transfert et commercialisation de produits agricoles; exploitation d'une agence agricole, notamment active dans le commerce de semences, engrais, fourrages et produits antiparasitaires. Capital-actions entièrement libéré: CHF 400'000, divisé en 400 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 25 juin 2004 et bilan au 1er avril 2004: actifs (CHF 5'433'329.36) et passifs (CHF 5'118'610.30), soit un actif net de CHF 314'719.06 de la société en nom collectif Fankhauser-Soltermann, à Molondin, acceptés pour ce prix; en contrepartie, il est remis aux apporteurs 314 actions nominatives de CHF 1'000, le solde de CHF 714.16 constituant une créance des apporteurs envers la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Fankhauser Stéphane, de et à Molondin, président, avec signature individuelle, Fankhauser Victor, de et à Molondin, vice-président, et Gerber Simon, de Langnau im Emmental, à Naz, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: A.B. Révision et contrôle de gestion S.A., à Yverdon-les-Bains.

Journal no 6814 du 02.07.2004
(02349560 / CH-550.1.040.273-7)